

N°131

MAI 2023

INFO VILLAGE



6

TONTE



8

VOIE BLEUE



10

BUDGET 2023

INFO

MAIRIE

Horaires d'ouverture au public :

mardi, jeudi, samedi :
9h00 à 11h30
vendredi : 13h30 à 16h00

46, rue du Bourg
01480 Messimy sur Saône
Tél : 04 74 67 80 77
Fax : 04 74 67 94 58
mairie.messimysursaone@orange.fr
www.messimysursaone.fr

 Mairie de Messimy sur Saône

Permanence du Maire ou Adjoints :

Samedi : 10h00 à 11h30

ÉCOLE


94, rue du Bourg
01480 Messimy sur Saône
04 74 67 86 14

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture :

mardi : 16h00 à 18h00
samedi : 10h00 à 12h00
rue du Bourg
04 74 67 87 80

bibliotheque.messimysursaone@orange.fr

 Bibliothèque municipale de
Messimy sur Saône

INFOS UTILES

- Gendarmerie : 17
- Pompiers : 18
- Samu : 15
- Pharmacie de garde : 32.37
- SOS Médecin : 36.24
- Centre anti-poisons : 04 72 11 69 11
- SUEZ EAU urgence : 09 77 40 11 30
- ENEDIS ERDF : 09 72 67 50 01
- ENGIE GRDF : 08 00 47 33 33
- ALEC 01 : 04 74 45 12 40
- ARNAQUES INTERNET :
www.service.public.fr
- Ostéopathe :
233 rue du Bourg 07 78 46 07 85
- Cabinet d'infirmières :
237 rue du Bourg 07 69 70 20 73
- Point Poste : bar/tabac - le Détour
- Point Vert CA : bar/tabac - le Détour
- Assistances maternelles :
Site de la Mairie, service petite enfance
- France Info Service 04 74 04 02 57
- Déchèteries Smidom 04 74 04 94 69
Francheleins
St Etienne sur Chalaronne
St Jean sur Veyle
Vonnas
- Colonnes de tri PAV :
Chemin des Ferrières, Cimetière
et Salle Polyvalente
- Référent ambroisie : Marion Chaube
mairie.messimysursaone@orange.fr

SOMMAIRE

INFOS MAIRIE

- Conseiller numérique p.4
- Composteur collectif p.4
- CCAS millésime 2023 p.4
- Commémoration p.5
- Ordures ménagères p.5
- Pour les nouveaux professionnels p.5
- Accueil Parents/Enfants p.5
- Exposition sur Messimy sur Saône p.5

LES COMMISSIONS

ENVIRONNEMENT AGRICULTURE

- Mieux tondre p.6
- Une matinée citoyenne et un nettoyage de printemps p.7
- La voie bleue Moselle Saône p.8
- SMIDOM et ESP p.9
- Fabriquer son composteur p.9

FINANCES

- Budget principal 2023 p.10
- Budget annexe 2023 p.11

ÉCOLE

- Les petits et moyens p.12
- Sortie à Lyon p.12
- Classe de CP p.12
- Sortie CE1 p.13
- L'escrime bouteilles p.13
- Intervention gestes de premiers secours p.13

VIE ASSOCIATIVE - ANIMATIONS

- Fête des associations p.14
- Club œil & lumière p.14
- Classe 1 & 6 p.14
- Classe 4 & 9 p.15
- Demain Messimy sur Saône p.15
- Les amis de la Mâtre p.15
- Bibliothèque municipal p.16
- Club de l'amitié p.16
- KS Passion Auto p.16
- Club Canins des Dombes p.17
- Fareins Saône Vallée p.17
- Fête des conscrits 2023 p.18

CÔTÉ PRATIQUE

- État civil p.19
- Groupement paroissial p.19
- Hauteur d'eau p.19
- Ordures ménagères p.19
- Défibrateurs p.19
- Engins bruyants p.19
- Brûlage déchets verts p.19
- Stationnement gênant p.19
- Le marché sous la Halle p.19
- Aides à domicile p.19
- Ecrivain public p.19
- Conseiller numérique p.19
- En route pour le zéro déchet p.19

CONSEIL MUNICIPAL

- Comptes rendus p.20

DERNIÈRE MINUTE

- À vos agendas p.23



LE MOT DU MAIRE

Thierry Michal



**Chères Messimiennes,
Chers Messimiens,**

Le mois d'avril a été marqué par le vote du budget lors du conseil municipal du 14 avril, nous étions dans les temps puisque la date limite était le 15 avril ! Après une année 2022 relativement calme du côté des investissements, le budget 2023 prévoit une remontée de ceux-ci avec notamment la transformation d'une salle communale en logement, ou le réseau d'eaux pluviales en accompagnement des travaux du séparatif dans le centre bourg, travaux qui devraient débuter d'ici fin 2023. La nouveauté de ce budget est surtout l'augmentation sans précédent des charges à caractère général du budget de fonctionnement avec une augmentation d'environ 30% de ce poste due à l'inflation, au coût des matières et surtout au coût de l'énergie, en particulier celui du gaz dont le prix a été multiplié par 6,5 (oui vous avez bien lu !). Le gaz représente à lui seul un surcoût d'environ 56.000 € pour 2023 diminuant d'autant l'autofinancement disponible pour les investissements. Si on ajoute à cela une augmentation du coût des matériaux et donc des travaux, la remontée des taux face à des investissements importants à venir (notamment l'école), le pilotage budgétaire va devenir de plus en plus complexe. Malgré cela, la commission des finances et le conseil municipal ont décidé de ne pas augmenter la fiscalité pour 2023.

Du côté des réalisations, nous avançons sur les travaux du logement communal et les études de l'école en sont à l'avant-projet détaillé (APD pour les initiés) avec la question de l'ambition que l'on souhaite mettre dans la rénovation énergétique du bâti existant. Cette question au demeurant simple nécessite d'articuler une réponse répondant au mieux à de multiples enjeux parfois contradictoires : enjeux climatiques (consommation d'énergie et émissions de CO²), enjeux économiques (coût des travaux mais aussi économies générées) sans oublier la possibilité de bénéficier de subventions complémentaires comme le « fond vert » destiné à aider les collectivités à renforcer leur performance environnementale. Si ce fond peut constituer une réelle opportunité, il va dépendre largement des gains énergétiques escomptés avec la réalisation d'une étude thermique spécifique.

Au niveau sécurité, nous avons réalisé une extension de notre dispositif de vidéo-protection permettant de mieux couvrir certaines zones stratégiques telles que les axes routiers pour faciliter le repérage de véhicules recherchés.

Les forces de gendarmerie ont d'ailleurs vite repéré les avantages d'un tel dispositif dans leurs enquêtes sur le secteur. Toujours au niveau sécurité, il ne se passe pas une semaine sans plainte ou remontée en mairie de comportements indécents au niveau de la circulation dans le village. Comme je l'ai déjà indiqué lors des vœux, il nous est impossible de réaliser des aménagements de sécurité partout dans le village, en revanche nous avons décidé de monter des opérations de contrôle avec la gendarmerie y compris avec des radars, nous serons de plus en plus vigilants vis-à-vis des quelques comportements inadaptés et dangereux mettant en péril la sécurité de tous.

Autre sujet d'actualité, nos réserves en eau. C'est un sujet de plus en plus sensible et c'est la raison pour laquelle je me suis rendu à un colloque sur l'eau présidé par Madame la Préfète à Jujurieux. On savait depuis longtemps que le réchauffement climatique était une réalité mais les perspectives dessinées par un spécialiste de Météo France donnent le frisson ! Une certitude : l'eau qui est un bien commun fera l'objet à l'avenir de plus en plus de tensions.

Enfin pour terminer, je me réjouis des travaux de la vélo route sur le chemin de halage réalisés par notre communauté de communes Val de Saône Centre. Les vingt-deux kilomètres aménagés constituent un des multiples maillons de l'itinéraire global reliant le Luxembourg à Lyon au fil d'un parcours de près de 700 km le long de la Moselle, du Canal des Vosges et de la Saône. Malgré un démarrage délicat le temps de régler quelques sujets, dont celui de zones de retournement du camion de ramassage des poubelles sur notre commune, cet aménagement est agréable et constitue un facteur d'attractivité indéniable. D'ailleurs la fréquentation observée les derniers week-ends constitue le meilleur des indicateurs. Profitez pleinement de cet aménagement et de la quiétude des bords de Saône.

C'est une des richesses que nous avons la chance d'avoir, pour autant les défis qui nous attendent sont nombreux. Nous en avons pleinement conscience et c'est la raison pour laquelle nous poursuivons notre feuille de route vers une nécessaire transition.

Bon été d'ici là et à très bientôt.

INFOS MAIRIE

CONSEILLER NUMÉRIQUE



PETIT RAPPEL :

Besoin d'un coup de main numérique ?

Prenez rendez-vous avec Fabrice Dijoux, le conseiller numérique, passez un moment avec lui et posez lui toutes vos questions.

Votre Conseiller Numérique au sein de la mairie de Messimy-sur-Saône vous accueille :

les 4èmes vendredis du mois

De 13h30 à 16h00

RDV : par téléphone au 06 49 47 63 62
ou par mail à fabrice.dijoux@conseiller-numerique.fr

Mon conseiller numérique m'aide prioritairement à :

- Prendre en main un équipement informatique : ordinateur, smartphone, tablette...
- Naviguer sur Internet : outil de fonctionnement et de navigation web.
- Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique.
- Envoyer, recevoir, gérer mes courriels.
- Apprendre les bases du traitement de texte.
- Installer et utiliser des applis utiles sur mon smartphone.
- Créer et gérer : stocker, ranger, partager mes contenus numériques.

L'offre de services complémentaire du conseiller numérique :

- Je veux comprendre ce que le numérique peut apporter à mon activité.
- Je suis une TPE / PME et je souhaite être accompagnée pour mes démarches administratives.
- Je souhaite mieux référencer, promouvoir mon activité professionnelle en ligne.
- Je veux comprendre ce que le numérique peut apporter à mon activité.

Fabrice, le conseiller numérique vous accueillera sur le marché, les jeudis de 15h00 à 19h00 :

- 04/05 - 01/06 - 06/07 - 07/09 - 05/10 - 02/11 - 07/12

Venez avec vos questions et n'oubliez pas de venir avec vos outils numériques si cela est possible.

COMPOSTEUR COLLECTIF

Merci de respecter les consignes de notre composteur collectif :

- Pas de sac en plastique même recyclable.
- Mettre du broyat sur vos déchets.
- Pas de viande ni de poisson.
- Mettre vos déchets dans le bac du milieu.



CCAS MILLÉSIME 2023

Journée festive du CCAS du 5 mars en préparation dès le matin.

À midi, 45 personnes se sont retrouvées avec plaisir comme chaque année.

Les membres du CCAS avaient mis en place les tables avec pour décoration les menus faits par les enfants de la garderie. Merci à eux et aux encadrants qui les ont aidés.

Le traiteur Bertrand avait préparé un bon repas qui a été servi avec l'aide de 3 jeunes de 20 ans, conscrits de l'année, tous de la commune : Lucine Belin, Axel Goutelle, Léo Palluet.

Nous les félicitons et les remercions pour leur gentillesse et leur disponibilité.

Quant à l'animation c'est Diaméus représenté par Isa et Doumé qui s'est chargé de mettre l'ambiance. Réussite totale. Même Mr le Maire a poussé la chansonnette. Cette journée est toujours appréciée.



COMMÉMORATION

La loi du 6 décembre 2012 a institué le 19 mars la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Le 19 mars est le jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.

Cette journée permet de commémorer les accords d'Évian du 18 mars 1962, de rassembler et rendre hommage à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la Guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie. Plusieurs cérémonies commémoratives sont organisées dans toute la France.



ORDURES MÉNAGÈRES

Smidom
Veyle Saône



Les ordures ménagères tous les 15 jours :

La collecte des ordures ménagères toutes les deux semaines rentre en vigueur au mois de juillet.

Actuellement, vingt communes du Syndicat mixte des ordures ménagères Smidom Veyle Saône sont collectées de cette manière. Huit nouvelles dont **Messimy sur Saône** le seront au mois de juillet et cinq resteront avec une collecte par semaine (Montmerle, Thoisy, Vonnas, Mézériat et Pont de Veyle).

- **Pour mémoire : les ordures ménagères sont collectées les jours fériés sauf : le 1er mai, le 25 décembre et le 1er janvier**

POUR LES NOUVEAUX PROFESSIONNELS

Vous venez d'arriver à Messimy sur Saône et vous voulez vous faire connaître...

Envoyez-nous par mail votre extrait Kbis et un texte de présentation de votre activité, le tout accompagné d'une photo et de votre logo.

mairie.messimysursaone@orange.fr

ACCUEIL PARENTS/ENFANTS

La Communauté de Communes Val de Saône Centre souhaite répondre aux besoins des familles d'être accueillies avec leur(s) enfant(s) dans un lieu privilégié.

Elle vous propose des temps réguliers, d'échanges, d'écoute pour les parents et de jeux pour les enfants de moins de 6 ans.

Il s'agit d'un espace gratuit et sans inscription. Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents ou de leur tuteur légal durant ces temps d'accueil.

EXPOSITION SUR MESSIMY SUR SAÛNE

Des habitants de Messimy sur Saône désirent faire une exposition sur leur village d'hier et d'aujourd'hui.

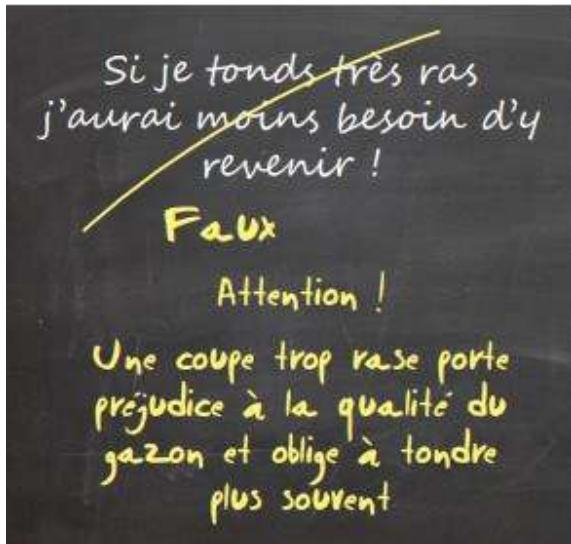
Si vous voulez participer, merci de nous envoyer par mail vos photos et/ou cartes postales d'autrefois si possible en format JPEG.

Si vous n'avez pas de scanner, nous vous accueillerons avec grand plaisir pour numériser les documents que vous possédez.



ENVIRONNEMENT AGRICULTURE

MIEUX TONDRE



MIEUX TONDRE POUR TONDRE MOINS

Pour réduire les tontes, tondez votre gazon plus haut !

Un gazon tondu plus haut nécessite d'être tondu moins souvent et produit moins de résidus de tontes !

En effet, un gazon moins stressé par les opérations de tonte développe davantage ses racines (et moins ses feuilles).

Une tonte plus haute améliore :

- la nutrition du gazon,
- la résistance de la pelouse à la sécheresse,
- la qualité du couvert végétal : plus dense, homogène et résistant !
- cela préserve aussi le matériel (moins de projections de cailloux).

Pour un gazon en bonne santé et résistant, il est également recommandé de ne pas couper plus d'1/3 de la hauteur de feuille lors de chaque tonte.

Une tonte trop rase affaiblit peu à peu les graminées (principales herbes du gazon) et laisse la place à d'autres végétaux, souvent moins souhaités dans les gazons : les végétaux "à rosette" (dont le feuillage est "plaqué" au sol) tels que pissenlit, pâquerette, plantain, ou porcelle enracinée. Leur feuillage n'est pas touché par la lame de la tondeuse. Ils s'en trouvent alors favorisés.

La hauteur de tonte recommandée dans un jardin est de :

- 5 à 7 cm pour un gazon ornemental,
- 7 à 12 cm pour un gazon rustique.

MULCHING OU RAMASSAGE ?

Ces deux techniques présentent chacune des avantages et des limites. La combinaison des deux peut être bénéfique pour votre gazon et pour optimiser les quantités de déchets à valoriser.

Comparaison de la tonte avec ramassage et du mulching :

	Description	Matériel nécessaire	Impact sur le sol et sur l'aspect du gazon	Conditions particulières à prendre en compte lors de la tonte et gestion des résidus
Tonte avec ramassage	Les résidus de tonte sont ramassés à l'aide du bac de la tondeuse	Tondeuse à gazon avec bac de ramassage	Exportation de la matière organique : appauvrissement du sol au fil du temps : <ul style="list-style-type: none"> • aspect esthétique du gazon « plus rustique » : gazon moins dense avec de moins en moins de graminées, au profit d'une sélection naturelle de plantes à fleurs, • réduction du nombre de tontes. Pas de résidu sur la pelouse après la tonte.	La tonte avec ramassage génère des résidus de tonte à gérer. Vous pouvez valoriser les résidus de tonte fraîche tels quels : <ul style="list-style-type: none"> • en paillage vert dans le potager, les massifs floraux ... • en nourriture pour petit élevage, • pour la fabrication de compost, ou également les laisser sécher pour les utiliser : <ul style="list-style-type: none"> • en paillage sec dans le potager, les massifs floraux ... • en nourriture ou litière pour petit élevage, • pour la fabrication de compost. Pour faire sécher les résidus de tonte : <ul style="list-style-type: none"> • étalez-les pendant 2 ou 3 jours afin de permettre au soleil de les sécher, • ou tondez sans le bac puis ramassez après 2 jours ensoleillés.
Mulching	Le « Mulching » est une technique de tonte sans ramassage. L'herbe est broyée en très fines parties et laissée sur place	Tondeuse spécifique comportant une lame pour hacher finement les brins d'herbe, et un volume suffisant pour permettre à l'herbe de passer plusieurs fois au niveau de la lame. Le kit « mulching » est soit intégré à la tondeuse, soit installé en option sur tondeuse avec bac de ramassage. Tous les modèles de tondeuses ne permettent pas de l'intégrer.	Un sol plus riche : les résidus de tonte sont réintégrés au sol et dégradés naturellement, pour une meilleure nutrition du gazon. Dépôt de résidus légèrement apparents sur la pelouse quelques heures après la tonte. Tendance à favoriser la formation de feutre : couche de matière organique plus ou moins en décomposition sur le sol qui limite les échanges d'air nécessaires pour la vie du sol. Le feutre peut être retiré à l'aide d'un scarificateur.	Il y a un gain de temps lors des opérations de tonte : pas de bac à vider ! Néanmoins, la fréquence de tonte doit être plus importante (tous les 7 à 10 jours environ en période de pousse) car il est difficile de procéder à du mulching lorsque l'herbe est très haute. Les résidus du mulching ne doivent pas être trop grossiers pour une bonne intégration et décomposition dans le sol. L'herbe ne doit pas être humide pendant l'opération de tonte sous peine de bourrage de la machine et dépôt d'herbe en tas sur la pelouse.

UTILISER DES ESPÈCES VÉGÉTALES PLUS RUSTIQUES ET À POUSSE LENTE

Lorsque vous créez ou rénovez un gazon, vous pouvez choisir des mélanges de variétés spécifiques qui permettent une pousse plus limitée du gazon ! Les espèces utilisées pour l'engazonnement n'ont pas toutes les mêmes propriétés : certaines sont moins gourmandes en eau et en éléments nutritifs, à croissance plus lente, tout en étant adaptées au climat local. Les tontes seront alors réduites (comparé à un gazon issu de mélange "classique") et les volumes de tontes seront également plus faibles. La tonte "mulching" sera facilitée.

Quelques exemples d'espèces à pousse lente et traçante :

- Féтуque ovine
- Féтуque rouge traçante
- Féтуque rouge ½ traçante
- Féтуque rouge gazonnante
- Féтуque élevée
- Micro-trèfle gazonnant

Utiliser des espèces végétales plus rustiques et à pousse lente. Demandez conseil lors de l'achat de vos semences !

Les déchets verts sont des trésors ! Apprenez à les valoriser !

UNE MATINÉE CITOYENNE ET UN NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Une équipe disponible et active

Les habitants de Messimy sur Saône étaient invités par la municipalité à participer à une matinée solidaire pour le nettoyage des chemins messimiens, samedi 18 mars à 9h30.

Plusieurs équipes de volontaires bien équipés, plein de courage et de bonne volonté ont parcouru les chemins de la commune pour ramasser les déchets oubliés par les uns et les autres.

Un grand merci à eux de nous laisser une commune propre.

Cette action s'inscrit dans le cadre d'une démarche citoyenne : garder le village propre, préserver notre planète et partager les enjeux du vivre ensemble. Cette participation permet de prendre conscience de l'importance de notre environnement.

Merci aussi à la participation du Smidom pour le prêt des pinces, des sacs poubelles et des cadeaux donnés aux enfants : casquettes et gourdes.

La matinée s'est terminée autour d'une collation bien méritée.

À l'année prochaine !



source : <https://smidom.org>



LA VOIE BLEUE MOSELLE SAÔNE

Echappez-vous du Luxembourg à Lyon

700 kms de voyage à vélo au bord de l'eau, du Luxembourg à Lyon. Un itinéraire pour les curieux, les gourmands et les amoureux du bien-vivre et des belles rencontres.

Cet itinéraire cyclo touristique appartenant au réseau national des «Véloroutes» sous le code V50 longe les bords de Saône depuis Apach à la frontière luxembourgeoise jusqu'à Lyon pour rejoindre la ViaRhôna.

Majoritairement aménagé sur d'anciens chemins de halage, ce parcours est très qualitatif avec ses nombreux tronçons réservés aux mobilités douces, son faible dénivelé et un cadre environnemental, patrimonial et culturel très riche.

Retrouvez l'itinéraire dans son intégralité sur le site : <https://www.lavoiebleue.com/>

ou plus particulièrement la section Lyon-Mâcon qui intègre nos 25 kms de chemin de halage :

<https://www.lavoiebleue.com/suggestions-de-parcours/inspirations/lyon-macon>

Zoom sur les travaux en cours :

Les travaux d'aménagement de la Véloroute sur les 25 kms de chemin de halage de notre territoire ont débuté courant janvier 2023.

L'aménagement a commencé à la fois au nord du territoire à Garnerans et au sud du territoire à Messimy-sur-Saône, avec l'entreprise EIFFAGE.

En quoi consistent les travaux ?

Les travaux consistent :

- au terrassement de la bande roulante du chemin puis à la mise en place d'un revêtement perméable (couche de sable stabilisé de 5 cm d'épaisseur traité avec un liant hydraulique naturel),
- à la création de 2 aires d'arrêt principales (Thoissey et Montmerle-sur-Saône) et de 5 aires de pique-nique (Saint-Didier-sur-Chalaronne, Peyzieux-sur-Saône / Mogneneins, Guéreins et Messimy-sur-Saône),
- à la mise en place d'une signalétique touristique sur le parcours.

source : www.lavoiebleue.com



SMIDOM ET ESP

Smidom
Vauje Saône

esp
Économie • Solidarité • Partage
Association pour l'écologie et le territoire
du BREVIN DE MESSIMY

ESP Économie, Solidarité, Partage est une association éco-responsable d'insertion au service du territoire. Elle propose un service d'entretien écologique d'espaces verts : Broyage et Cie.

À quoi sert le broyage des déchets verts ?

- Le broyage des déchets verts limite les déplacements en déchetterie et c'est surtout une solution alternative au feu interdit depuis 2011.
- L'objectif principal du broyage est la valorisation et la réduction des déchets verts : une fois broyés, ils constituent une ressource précieuse pour votre jardin (à mélanger au compost ou directement en paillage pour les massifs ou arbres).
- Le broyeur proposé par le SMIDOM accepte un diamètre de branches de 14 cm maximum, pour un rendement approximatif de 20 m³ à l'heure (selon conditions d'accessibilité et rangement des branches élaguées par vos soins !)

Le Smidom propose une solution simple aux habitants ayant beaucoup de déchets verts : faire intervenir l'association ESP environnement les 26, 27, 29 et 30 juin sur 7 communes inscrites. Le passage de la broyeuse à Messimy sur Saône est prévu pour le **lundi 26 juin 2023**.

Les conditions à respecter sont les suivantes :

- Les déchets verts doivent être issus de l'élagage ou de la taille des haies, diamètre maximum de 140 mm.
- Les déchets doivent être regroupés sur une surface plane accessible et rangés dans le même sens.
- Vous devez être présents pendant l'opération ou être représentés et autoriser ESP à pénétrer sur votre propriété pour réaliser cette prestation.
- Le broyat produit sera conservé par vous ; il peut servir en incorporation à la terre pour des plantations ou en couverture sur le sol.



Vous réglerez directement le temps de broyage à ESP par chèque (40 € / heure). ESP vous fournira un reçu et vous enverra ensuite une facture ; vous pourrez déduire 50% de ce coût de vos impôts.

Le SMIDOM prendra en charge le coût du déplacement et les frais techniques.

Vous devez rendre le formulaire ci-joint complété au plus tard le **vendredi 16 juin 2023** en mairie. Dans le cas où il y aurait trop de volontaires, les réponses seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée et une deuxième journée pourra être organisée.

source : economie-solidarite-partage.com et le smidom.com

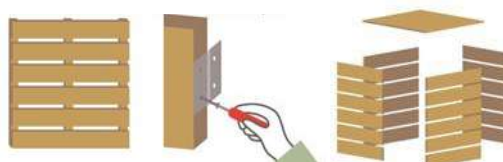
FABRIQUER SON COMPOSTEUR



- **Un composteur est composé :**
de 4 panneaux dont 3 fixes et 1 mobile et d'un couvercle.
- **Les dimensions :**
un bac de 400 à 500 litres est adapté pour une famille de 4 personnes (ex : 75 x 75 x 75 cm).



- **La préparation :**
découper les planches et les tasseaux en fonction de la taille définie.
- **Les panneaux :**
fixer les planches sur les tasseaux de manière à avoir 4 panneaux avec environ 0.5 à 1 cm entre chaque planche. Pour le panneau du devant, installer les charnières sur un des côtés à la verticale. Une porte d'accès au compost est ainsi réalisée. Pour finir, fixer un loquet.



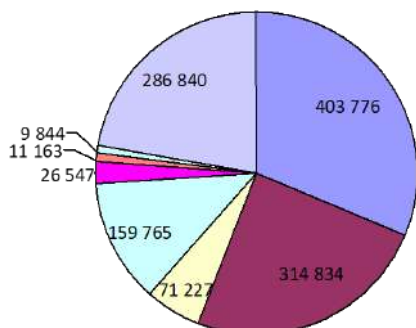
- **Le couvercle :**
fixer plusieurs planches jointives pour obtenir un panneau qui protège au maximum le compost.
- **Assemblage :**
assembler les panneaux avec les équerres par l'intérieur. Attention, le panneau de devant sera donc fixé uniquement sur un côté comme une porte. Fixer ensuite le couvercle avec des charnières.

Et c'est parti pour composter !!

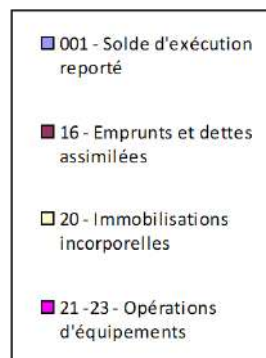
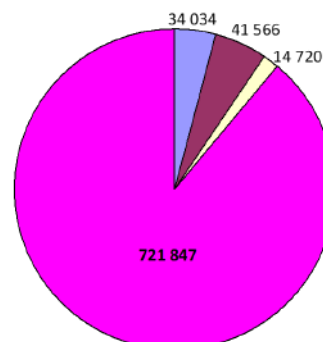
FINANCES

BUDGET PRINCIPAL 2023

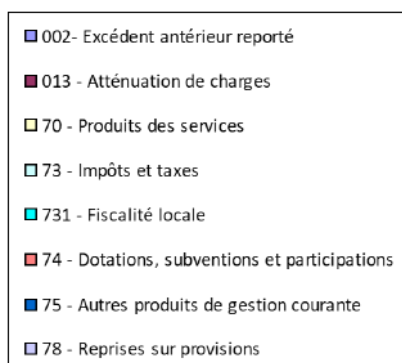
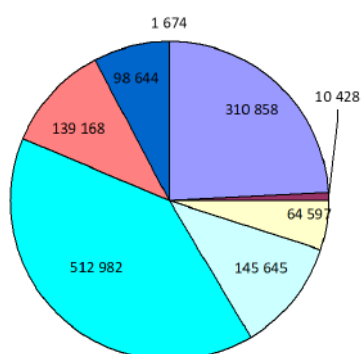
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE



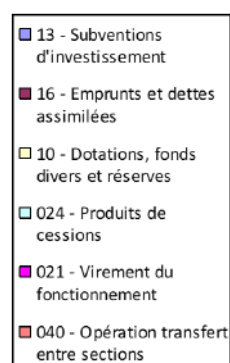
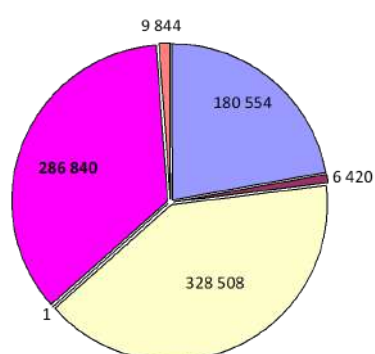
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE



RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE



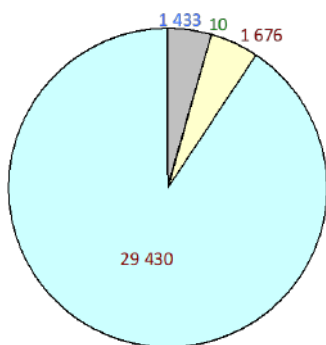
RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE



FINANCES

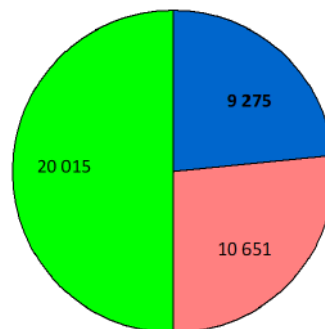
BUDGET ANNEXE 2023 - LOCAUX COMMERCIAUX

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE



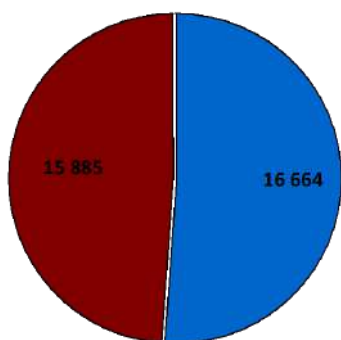
- 011 - Charges à caractère général
- 65 - Charges gestion courante
- 66 - Charges financières
- 023 - Virement à la section d'investissement

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE



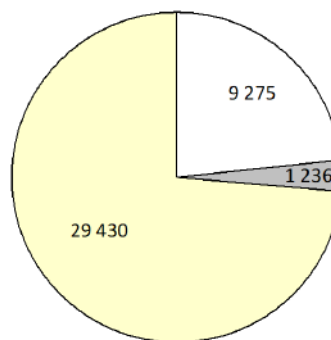
- 001 - Solde d'exécution reporté
- 16 - Emprunts et dettes assimilées
- 23 - Immobilisations en cours

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE



- 002 - Excédent antérieur reporté
- 75 - Autres produits de gestion courante

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE



- 10 - Dotations, fonds divers et réserves
- 165 - Dépôts et cautionnement reçus
- 021 - Virement du fonctionnement

LES PETITS ET MOYENS

Un jour, on faisait une maison avec deux monsieurs, Baptiste et Sacha.

On était dans la salle de gym.

On a fait des murs, des fenêtres, des toits.

On les a déplacé pour faire un village.

On a fait des bancs, la route, des buissons.

Les toits étaient rouge et beige.

Les grands n'ont pas fait comme nous, ils ont fait des tours, un pont.

C'était trop cool .

C'était comme la ville de New-York

Les Petits et Moyens



SORTIE À LYON

Le 2 mars, nous sommes allés à Lyon. Le symbole de la ville de Lyon est un lion.

Le Rhône et la Saône passent à travers la ville.

Dans la ville de Lyon, il y a 2 collines : la colline de la Croix rousse, la colline de Fourvière.

Après, nous sommes allés dans le Vieux Lyon. Nous avons vu l'horloge de Guignol et c'était 11h. Dans l'horloge il y avait des marionnettes : Guignol, Gnafron, Arlequin et Polichinelle ... Guignol et Gnafron ont tapé 11 fois sur la cloche.

On est allé dans les traboules : c'est des passages secrets. On a vu des puits, des fenêtres en quadrillage.

On a vu passer la ficelle : le funiculaire. On a vu la cathédrale Saint Jean.

A midi, on a mangé dans une salle de sport dans une école. On a pris le car et on est allé voir le spectacle de Guignol.

Les élèves de la classe de Grande Section



CLASSE DE CP

Dans le cadre de **la semaine du goût**, nous sommes allés faire une balade autour de l'école pour apprendre à reconnaître les plantes que l'on peut manger, comme le plantain, la mélisse, le lierre terrestre, les orties, l'oseille, le pissenlit, ...

Puis nous avons goûté des sirops, des pâtes à tartiner et du miel.



Suite à la commémoration du 11 novembre, nous avons travaillé sur **les symboles de la République**. Nous avons visité la salle de la mairie pour voir le buste de Marianne et le drapeau de la France.

Nous avons élaboré une affiche représentant Marianne.



Le 2 mars, nous sommes allés visiter **le vieux Lyon** avec la classe des grandes sections.

Nous avons visité les quartiers de St Paul, St Georges et St Jean. Nous avons vu et entendu l'horloge Charvet. Nous avons traboulé et observé de nombreuses impostes. Nous avons vu plein de street art.



Nous avons pique-niqué dans le gymnase d'une école de Lyon.

L'après-midi, nous sommes allés voir un spectacle de Guignol « La maison hantée ».

Nous avons beaucoup ri. Nous avons adoré que Guignol dise nos prénoms et celui de la maîtresse. Puis, nous avons visité les coulisses et rencontré Mr Streble qui nous a fait découvrir ses marionnettes. C'était une très très belle journée.



Le 07 avril, nous avons fêté **les 100 jours de classe**. Nous avons participé à de nombreux défis toute la journée (en français, en maths, en sport, en adresse). Nous avons confectionné des roses des sables, des rochers à la noix de coco et des brochettes de bonbons que nous avons ensuite dégustés avec les autres classes élémentaires.



SORTIE CE1

Le 31 mars, nous avons pris le car pour aller au cinéma. Nous avons regardé « Dounia et la princesse d'Alep ». Dounia et ses grands-parents fuient leur pays, la Syrie, à cause de la guerre.

On a pique-niqué sur une place où il y avait des pigeons et on a joué à Chat perché. Après, on est allé à un square à côté d'un lycée et on a joué à cache-cache.

On a vu des gargouilles sur l'église. Puis nous sommes allés au musée Paul Dini voir des œuvres d'art. On a vu des tableaux de jardins et de paysages.

On a repris le car pour rentrer à l'école. Nous avons adoré cette journée ! (la majorité).

Article collectif de la classe de CE1



L'ESCRIME BOUTEILLES

Un vendredi matin sur deux, nous allons avec les CM2 au jardin des sports faire de l'escrime bouteille. C'est une activité qui se pratique avec des bouteilles en plastique (de marque Badoit ou Perrier) à la place des sabres ou fleurets.

Pour nous échauffer, nous nous entraînons au salut, à la « marche » (en avant) et à la « retraite » (en arrière) : après avoir mis nos pieds en angle droit nous les avançons l'un après l'autre.

On ne peut toucher notre adversaire, avec la partie arrière de la bouteille, que sur le haut du corps et en faisant une fente vers l'avant.

Puis nous faisons des matchs en 3 points gagnants par équipe de 3 personnes que nous faisons tourner : 2 escrimeurs et 1 arbitre.

Nous avons appris la coordination, les premiers gestes de ce sport, le respect de ses règles et des décisions de l'arbitre.

C'était super !

Les CM1 - Emma, Enzo, Gauthier, Josh, Julio, Léo, Maël, Mylan, Samuel, Théo, Yanaël



INTERVENTION GESTES DE PREMIERS SECOURS

Le 13 mars, nous avons eu une intervention de la Croix Rouge pour nous initier aux gestes de premiers secours.

Nous avons commencé par mémoriser les numéros d'appels d'urgence pour pouvoir prévenir en cas d'accident. Puis par groupe de 2 ou 3, chacun notre tour nous avons mis nos camarades en position latérale de sécurité (PLS).

Claude a ensuite sorti les mannequins afin que nous puissions nous entraîner à réaliser un massage cardiaque en mettant une main sur l'autre et en appuyant sur le torse de la victime au rythme de la chanson " Staying Alive " (de circonstances !).

Pour finir nous avons été « formés » au défibrillateur : pour l'utiliser il faut déchirer ou couper les vêtements et si besoin raser les torsos velus.

Nous avons beaucoup apprécié cette formation !

Les CM2 - Célestine, Charles, Domingos, Eden, Elie, Lola, Loucas, Noa, Maël, Olivia, Thalia.



VIE ASSOCIATIVE ANIMATIONS

FÊTE DES ASSOCIATIONS

La fête des associations se tiendra le **dimanche 2 juillet** sous et autour de la halle de 11h00 à 16h00.

Plusieurs animations vous seront proposées dans le cadre de cet évènement.

Les classes tiendront une buvette avec boissons et petite restauration.

Vous pourrez jouer à des jeux avec le Club de l'amitié, à des ateliers sur l'environnement avec Demain Messimy, ou écouter des histoires avec la Bibliothèque.

Le Sou des écoles animera leur stand avec des jeux de kermesse.

Les enfants en dessous de 5 ans pourront monter dans la voiture de course, exposée par KS Passion Auto.

Vous découvrirez les magnifiques photos du Club Photo, l'art du massage et les cours collectifs d'étirement Do In avec Ain Zen Shiatsu.

La Compagnie des artistes vous fera participer à une œuvre collective.

Les enfants seront bien sûr sous la responsabilité de leurs parents.

Les chiens devront être tenus en laisse et les déjections ramassées.

En cas de pluie, la fête sera reportée au dimanche 27 août.

Nous comptons sur vous tous pour venir à la rencontre de tous ces bénévoles qui font vivre nos associations.



Pour l'affiche de la fête des associations, **61** personnes ont voté et l'affiche gagnante est :

la **N°1** réalisée par Agnès REMLINGER que vous pouvez découvrir en 4ème de couverture. Et pour les plus curieux, voici l'ordre des affiches : 1 - 3 - 4 - 6 - 5 - 2 selon les scrutins.

Merci à tous les participants et bravo à la gagnante !



CLUB ŒIL & LUMIÈRE



C'est avec bonheur que les samedi 12 et dimanche 13 novembre, le club Œil et lumière a pu de nouveau partager ses photographies lors d'une exposition à la salle polyvalente. Ces retrouvailles après 2 années difficiles, ont été appréciées tant par le public que par les membres du club.

Lors de notre prochaine exposition, nous aimerions exposer des photos de Messimiens prises lors des différentes manifestations d'associations, dans les commerces ou à l'occasion du marché. Nous espérons que vous réserverez un bon accueil à « nos reporters ».

Le club participera à la Fête des associations dimanche 2 juillet. Différentes animations et activités vous seront proposées à cette occasion.

Venez soutenir par votre présence les bénévoles qui œuvrent pour faire vivre notre village et partager un moment de convivialité.

Le club photo Œil et Lumière



CLASSE 1 & 6



L'amicale en 1 et 6 a tenu son Assemblée générale le 3 mars 2023. Le bureau reste inchangé. Les comptes se portent bien.

Quelques projets sont en discussion.

La **randonnée pédestre** annuelle est reconduite.

Notez déjà le **dimanche 29 octobre 2023**.

CLASSE 4 & 9



Les membres du bureau tiennent à remercier tous les amicalistes ainsi que les Messimiens et Messimiennes ayant participé à notre dernier évènement ! La fête de la **St Patrick** s'est déroulée une fois encore lors du Marché de Messimy sur Saône le Jeudi 16 Mars 2023.

Prochain évènement : **Samedi 17 Juin 2023.**

La classe organise son incontournable **Vente de Poulets Frites** sous la Halle du village ! Dégustation sur place ou à emporter, avec buvette et animation musicale à partir de 18h.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux !

NB : si vous êtes né(e)s en 4 ou en 9, n'hésitez pas à nous contacter par mail classe4et9messimy@gmail.com



DEMAIN MESSIMY SUR SAÔNE



Nous sommes des habitants du village soucieux du développement durable, de leur environnement et du vivre ensemble. Nous partageons nos savoirs et nos savoir-faire. Rejoignez-nous, venez enrichir nos débats, apporter des idées, mener des actions...

Nos actions en cours

Pour réduire les déchets :

- en partenariat avec le SMIDOM et la mairie, compost collectif au centre du village,
- organisation d'un vide-dressing,
- participation active à la création d'un Repair café à Thoissy ?
- Ateliers anti-gaspi.

Pour renforcer les rencontres et la convivialité entre habitants :

- blablas jeux ouverts à tous et gratuits,
- blablas tricot et crochet dès la rentrée,
- pique-nique au poulailler au mois de septembre.

Pour nos adhérents :

- mutualisation du transport pour les sorties : cinéma, théâtre, concerts ...,
- trocs et coups de main,

- commandes groupées : denrées de qualité, chocolats, poulet de Bresse, etc,
- achat groupé de panneaux solaires et installation avec le concours de Demain Messimy.

Suivez notre actualité sur notre page facebook :

fbcontact@demainmessimy.fr

Adhésion : 10 euros



LES AMIS DE LA MÂTRE



Après deux années sans concours pour cause de COVID, l'année 2023 nous a permis de renouer pour la cinquième édition avec notre traditionnel concours de belote coinchée.

Celui de 2023 a encore été une belle réussite avec 66 doublettes pour une capacité maxi de 70 doublettes dans la salle polyvalente de notre beau village de Messimy.

Nous remercions tous les joueurs ainsi que les bénévoles qui ont participé à la réussite de cette journée.

Comme d'habitude nous remercions tout particulièrement Béatrice Petit et Xavier Laurent qui ne se laissent pas endormir par les joueurs de mauvaise foi et qui ont maîtrisé de leurs mains de maître la table de marquage avec les inscriptions, les classements et la distribution des 132 lots car, et oui, toutes nos doublettes sont primées.

Nous remercions également la mairie qui nous prête gracieusement la salle polyvalente avec tout son matériel (ce n'est pas dans toutes les communes pareil).

Et pour finir, un grand merci à toutes les bonnes volontés qui nous ont préparé les gâteaux.

Merci à tous et R.D.V en 2024 pour le prochain concours.



Comme chaque année, notre fête de la pêche se déroulera le **samedi 24 Juin 2023**

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Nous avons récemment rencontré la mairie pour présenter notre bilan annuel puisque la municipalité est notre organisme de tutelle.

Cette rencontre nous a permis de faire le point sur notre lectorat, notre équipe, nos différentes activités et nos projets.

Pour en faire un très bref résumé, voici quelques chiffres : nous sommes une équipe de 9 personnes. Les degrés d'engagement sont variables selon les activités professionnelles ou personnelles et la volonté de chacune. Il est possible d'assurer quelques permanences, de participer à la gestion, aux animations, aux séances bibliothèque-école, au portage de livres et mettre ainsi le curseur là où on le souhaite. A ce propos, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux bénévoles qui pourraient s'investir un peu, beaucoup, passionnément et même à la folie !

N'hésitez pas à nous contacter.

142 lecteurs actifs sont inscrits à la bibliothèque dont 50 enfants de 0 à 14 ans.

1 875 documents ont été empruntés en 2022 et nous avons reçu 3 828 visites.

Stoppons là les chiffres et venons-en à nos projets en cours et à venir :

- Atelier de Printemps le 15 avril de 14h30 à 16h30,
- Animation avec le relais assistantes maternelles de Visio Mômes le vendredi 28 avril,
- Participation à la journée des associations le 2 juillet,
- Mise en place d'un atelier Tricot-crochet en partenariat avec l'association Demain Messimy sur Saône,
- Exposition et journée d'animation sur les arbres à l'automne,
- Séance jeux de société,
- Elaboration d'un escape game pour les vacances de la Toussaint (mais chut ! ... c'est encore un secret ...).

Bref nous ne manquons pas d'idées et d'initiatives pour faire vivre notre petite bibliothèque au sein du village.

Si vous ne la connaissez pas encore, on vous attend !

Si vous la connaissez déjà, continuez à la fréquenter pour votre plaisir et pour le nôtre aussi...

Anne Zabiolle pour l'équipe de la bibliothèque

CLUB DE L'AMITIÉ



Le Club de l'amitié continue ses activités récréatives dans la convivialité et la bonne humeur tous les jeudis à 14h00 à la Salle polyvalente.

Nous ne sommes pas très nombreux mais assidus et heureux de passer une après-midi ensemble à jouer à la coinche et au tarot.

La pause de 16h00 est la bienvenue pour un bon chocolat chaud et quelques biscuits ou gâteaux confectionnés pour les anniversaires.

Nous avons fêté nos conscrits, fringants septuagénaires, Claude, Alain et René notre trésorier.

Vive la 3 !

Vous pouvez encore nous rejoindre pour ce dernier trimestre si le cœur vous en dit....

Le Bureau



KS PASSION AUTO



L'association KS Passion Auto a organisé le 15 avril dernier son premier concours de pétanque.

Malgré la météo capricieuse, nous avons été épargné par la pluie, mais il nous a manqué un peu de soleil pour encourager les joueurs à sortir de chez eux.

Malgré tout, nous tenons à remercier tous les joueurs venus de Messimy-sur-Saône ou de communes proches, ou de plus loin comme Vienne, St Chamond ou St Germain au mont d'or.

Nous félicitons les vainqueurs du concours, la 1ère doublette féminine et la 1ère doublette mixte parent-enfant. Nous remercions toutes les petites mains qui nous ont aidées le Jour J ainsi que les entreprises qui nous ont suivi dans notre projet, notamment : Terre de bière (brasserie artisanale en beaujolais), Un petit coin de paradis (Fleuriste de Montmerle-sur-Saône), Tumavu Impression (Riorges-42), Les ateliers de Léa (Ateliers de Pâtisserie Enfant - Messimy Sur Saône), SB Consult (Expert Nutrition Ruminant-42), Brico-Jardi (Multiservice à domicile - Messimy-sur-Saône).

Nous sommes à l'écoute des joueurs pour nous donner vos avis sur le concours et son organisation. Nous attendons vos retours par mail à :

kspassionauto@gmail.com

N'hésitez pas, même les critiques peuvent nous faire progresser.

RDV l'année prochaine avec un grand plaisir !!



CLUB CANINS DES DOMBES



Le Club canin des Dombes compte environ 200 chiens. Cette année encore, les adhérents et nos amis à 4 pattes ont pu bénéficier des cours d'éducation du dimanche matin dans une ambiance sympathique et chaleureuse.

Nous vous rappelons que nous proposons des cours d'éducation canine et également des disciplines dans le sport canin (Agility, Obéissance, Recherche Utilitaire et Ring).

Au niveau compétition, les chiens du CCD se sont fait remarquer dans plusieurs disciplines:

- **En Ring** : plusieurs chiens du club ont pu se défendre dans des compétitions. Nous leurs souhaitons bonne chance pour cette nouvelle année.
- **En Recherche Utilitaire (recherche de personnes égarées)** : nous rappelons que notre club est le seul du département de l'Ain à pratiquer cette discipline canine. Notre équipe s'entraîne dur pour cette discipline complexe et espère remporter des Epreuves prochainement.
- **En Agility** : nos compétiteurs se sont faits remarquer cette année dans cette discipline, nous leur souhaitons beaucoup de réussite pour cette nouvelle année.
- **En Obéissance** : nos compétiteurs travaillent de manière régulière et se font remarquer lors des concours par leurs très beaux résultats. Souhaitons leurs pleins de courage pour leurs prochains concours.

Les cours d'éducation ont lieu tous les dimanches matins de 9h à 11h au club. Ces cours permettent d'apprendre les bases d'éducation à votre nouveau compagnon (marche en laisse, absence, coucher, assis, sociabilité...) Les cours sont répartis en plusieurs niveaux en fonction de l'évolution et de l'âge de votre chien. Nous sommes **ouverts toute l'année**.

Nous acceptons les chiens de toutes races et de tous âges (du moment que le chien est à jour des rappels de vaccins) N'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous répondrons avec plaisir à toutes vos questions ou venir voir les compétiteurs lors de nos événements.



Depuis 60 ans, le club canin des Dombes accompagne les maîtres et leurs compagnons dans l'éducation canine. Pour l'occasion, nous organisons une grande fête. Des jeux, des démonstrations de sport canin et pleins d'autres activités seront proposés.

Venez fêter avec nous nos 60 ans

Nos dates à venir :

- Samedi 22 et Dimanche 23 Avril 2023 : Concours d'Agility
- Samedi 24 Juin 2023 : 60 ans du Club
- Samedi 02 et Dimanche 03 Septembre 2023 Epreuve de Recherche Utilitaire
- Samedi 23 et Dimanche 24 Septembre 2023 Concours de Ring
- Samedi 21 Octobre 2023 : Concours d'Agility

N'hésitez pas à consulter notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/Clubcanindesdombes/>

Ou notre site internet : [https://](https://clubcanindesdombes.wixsite.com/clubcanindesdombes)

clubcanindesdombes.wixsite.com/clubcanindesdombes



Le Club Canin des Dombes

FAREINS SAÔNE VALLÉE FOOT



Le club de football réunissant les communes de Chaleins, Fareins et Messimy sur Saône poursuit son bonhomme de chemin.

Les catégories les plus jeunes : U7 et U9 utilisent les installations de Messimy (entraînements et plateaux à domicile), les résultats sont très encourageants. dommage qu'en catégorie U7, l'effectif soit limité. Pour les U9 le groupe est de qualité, espérons que nous puissions garder l'ensemble des joueurs.

En catégorie U11, 2 équipes sont engagées en championnat et là aussi les résultats sont de bon niveau, compte tenu que l'effectif est constitué de joueurs de première année donc encore perfectibles.

En catégorie U13, une équipe a été engagée en championnat, elle enchaîne les performances et réalise une saison remarquable, contre toute attente, bravo au groupe.

En catégorie U15, cette formation évoluant en entente avec le club de TROIS RIVIERES (Montmerle, Montceaux), réalise une belle saison et est en tête de son championnat, là aussi grosse satisfaction, malgré un contexte pas toujours évident quand des ententes sont créées.

En U18, malgré un effectif réduit, cette formation fait de son mieux et arrive à enchaîner quelques victoires. Là aussi coup de chapeau au groupe qui fait preuve de bonne volonté. La fin de saison pour ces catégories se profile déjà, et il nous faut d'ores et déjà songer à la prochaine. Avant cela il convient de saluer le gros travail réalisé par les éducateurs, ils méritent le respect.

En revanche que dire des catégories SENIORS ... 2 équipes sont engagées en championnat et elles connaissent toutes les deux une saison très difficile.

L'Equipe 2 est dernière de sa poule et sauf miracle ne pourra éviter la relégation. Pour ce qui est de l'équipe 1 elle est aussi pas très bien placée.

Durant 3 à 4 saisons nous connaissons de multiples problèmes avec cette catégorie, un chiffre exprime le malaise, nous avons cette saison 42 licenciés Seniors, et malgré cela nous n'arrivons pas à aligner 2 équipes certains week-end. On peut se poser pas mal de questions sur l'avenir de ce sport au bas niveau car nous ne sommes pas le seul club impacté par des comportements de certains totalement irresponsables.

Bravo à ceux qui sont présents tous les dimanches et aux entraîneurs qui font preuve de beaucoup de patience.

Espérons que nous pourrons repartir sur des bases plus saines l'an prochain. Pour terminer, notre équipe Vétéran Foot loisir, elle, ne connaît pas de problème : plaisir, succès, convivialité, effectif pléthorique, tous les critères sont réunis pour passer et terminer la saison de la meilleure des manières.

Au chapitre des manifestations, notre LOTO a connu un vif succès, un grand merci à Béatrice VAGANAY pour son aide et son implication.

La bonne surprise vient de nos tournois jeunes qui se sont déroulés à MONTFRAY SPORTS, une excellente organisation, une participation importante au niveau des joueurs et éducateurs, UNE BELLE REUSSITE !!!!!

Notre opération calendriers a fonctionné de manière poussive, mais reste une source de bénéfices non négligeable. Un grand merci à nos sponsors.

Notre opération vente à emporter qui se déroulera fin mai sous la halle à MESSIMY (contenu, organisation restant à définir), devrait, nous l'espérons, remporter un vif succès. On compte sur vous !!!!! (Affiches, flyers dans les boîtes aux lettres, mails vous permettront d'avoir les infos).

Pour conclure, dans un contexte économique compliqué et deux années de pandémie, gérer un petit club n'est pas une mince affaire, de plus l'existence de 3 terrains, et ce qui va avec, ne facilite pas les choses.

Merci à la municipalité qui fait de son mieux malgré les autres priorités.

Nous nous penchons d'ores et déjà sur la prochaine saison et faisons appel à toutes les bonnes volontés. Sportivement.

L'équipe dirigeante de Fareins

FÊTE DES CONSCRITS 2023



Les conscrits en 2 et 7 ont ouvert le défilé humoristique avec une équipe de terrassier pour enterrer la classe

suivi par la 3 et 8 dont le thème était les séries et films. Le dimanche, après la messe, les classards se sont élancés dans une vague effrénée derrière la fanfare de Frans « La bandafrans », suivi d'un nombreux public jusqu'à la halle pour le traditionnel vin d'honneur.

Ce fût une belle fête en ce dernier week-end de mars.

PLACE À LA 4 ET 9 L'ANNÉE PROCHAINE !



CÔTÉ PRATIQUE

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

Maé FINO ▶ 03 février
Maëlya DE GENDT ▶ 04 février
Esmé JACQUET ▶ 16 février

MARIAGES :

Achraf ELQIMA et Abygaïl GONNARD ▶ 21 janvier
Ubeydullah KARADUMA et Fatma DURAN ▶ 18 février
Frédéric GUERDENER et Maryline GUERDENER ▶ 06 mai

DÉCÈS :

Dylan DELANNOY ▶ 02 janvier à Messimy sur Saône
Christian PECHARD ▶ 06 janvier à Gleizé
Josiane ROBIN ▶ 05 mars à Trévoux
Marcel MARBOUD ▶ 10 mars à Trévoux

Si des familles souhaitent annoncer un décès de leur proche dans cette rubrique, nous vous remercions de nous communiquer l'information.

GROUPEMENT PAROISSIAL

Tél : 04 74 69 33 40

HAUTEUR D'EAU

Janv 2023	Fév 2023	Mars 2023	Avril 2023
29,6 mm	3,9 mm	50,6 mm	45,2 mm

Données transmises par Roger Grange

ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage ▶ **LUNDI**

Sauf le 1er mai, 25 décembre et le 1er janvier

DÉFIBRILLATEURS

Cour de la Mairie / salle polyvalente

ENGINS BRUYANTS

Autorisés :

Les jours ouvrables : 8h à 12h et 14h à 20h

Les samedis : 8 h à 12h et 15h à 20h

Tapages nocturnes silence à partir de 22h00

BRÛLAGE DÉCHETS VERTS

Interdit toute l'année pour éviter les gaz à effet de serre et les pollutions. Possibilité de déposer des déchets verts à Bains gratuitement.

STATIONNEMENT GÉNANT

Attention de ne pas gêner la circulation des engins agricoles : tracteurs, moissonneuses batteuses, camions, pompiers, bennes à ordures ménagères...

Les voies publiques doivent rester dégagées de tout véhicule sinon des actions spécifiques devront être mises en place.

LE MARCHÉ sous la Halle

Les **JEUDIS** de 15h à 19h.

AIDES À DOMICILE

- ADAPA 04 74 45 51 70
- ADMR 04 37 55 04 15

ÉCRIVAIN PUBLIC

Croix Rouge permanences Trévoux 04 74 00 46 15

CONSEILLER NUMÉRIQUE

À la mairie, les 4èmes vendredis du mois, 13h30 à 16h00.

EN ROUTE POUR LE ZÉRO DÉCHET

ANTI PUCERONS NATUREL A L'AIL

Ecraser avec un pilon 2 gousses d'une tête d'ail blanc. Les mélanger avec 1l d'eau du robinet. Laisser macérer cette préparation 24h. Filtrer ce mélange avec une passoire et remplir un pulvérisateur. Par temps sec pulvériser les plantes infestées.



FAIRE SON ADOUCISSANT SOI-MÊME

Il suffit de mélanger 2/3 d'eau dans 1/3 de vinaigre blanc et d'ajouter quelques gouttes d'huile essentielle de lavande ou de citron.



FABRIQUER 3 LITRES DE LESSIVE

Dans un litre d'eau tiède ajouter 2 cuillères à soupe de bicarbonate de soude + 3 cuillères à soupe de vinaigre blanc et 40g de savon de Marseille râpé (ou 40g de copeaux de savon de Marseille).

Laisser reposer 1h. Verser 1l d'eau tiède. Laisser reposer 12h. Ajouter 1l d'eau froide.



CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 3 FEVRIER 2023

Présents : T. Michal – V. Gelas – F. Imbert – C. Beguet – N. Feltrin – B. Doucet-Bon – C. Feltrin – B. Sainclair – F. Serrurier – B. Monel – S. Tricaud – M. Chaube.

Excusés : P. Brunel – J.M. Gimaret – L. Wynarczyk (pouvoir à V. Gelas)

Absent :

Secrétaire de séance : C. Feltrin

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2022.
- **EST INFORMÉ** des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations concernant :
 - la renonciation de l'exercice de son droit de préemption urbain, tel que défini par le code de l'urbanisme, sur trois transactions portant sur un immeuble non-bâti sis au village et deux immeubles bâtis sis impasse des Ferrières et 234 chemin du Sablon,
 - le choix de la société AB-Secure de Villette d'Anthon (Isère) pour l'extension et la modification du système de vidéoprotection, avec la mise en place de cinq nouvelles caméras aux carrefours de la RD 933, vers la salle polyvalente et le tennis, avec un montant de travaux de 13 975 € HT (16 770 € TTC),
 - le choix pour les travaux de transformation d'une salle en logement :
 - * Lot 1 – Maçonnerie : MAGELLA Construction de Genay avec un montant de 18 028,76 € HT
 - * Lot 2 – Charpente Couverture Zinguerie : SASU Fabrice BERTHIAUD de Fareins avec un montant de 13 628,30 € HT
 - * Lot 3 – Menuiseries extérieures : SARL CHEVILLON Gilles de Corcelles en Beaujolais avec un montant de 8 196,30 € HT
 - * Lot 4 – Plâtrerie menuiseries intérieures Peinture : BENAUDY de Vonnas avec un montant de 20 000 € HT
 - * Lot 5 – Carrelage Faïence Sol souple : EURL SC CARRELAGE de Romans avec un montant de 3 449,54 € HT
 - * Lot 6 – Electricité VMC : SARL QR ELEC de Francheleins avec un montant de 7 430 € HT
 - * Lot 7 – Plomberie Sanitaire : EURL Franck NICOLE de Montceaux avec un montant de 6 568,83 € HT
 - * Lot 8 – Façade : Rhône Alpes Extérieur SARL de Guéreins avec un montant de 5 735,92 € HT
 - * Lot 9 – Clôture : SAS 2MC METAL de Chaleins avec un montant de 1 750 € HT
 - * Lot 10 – Poêle à granules : consultation en cours.

- **AUTORISE**, après vote à mains levées, à l'unanimité, Monsieur le Maire, avant le vote du budget 2023 et au titre de cet exercice, d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts en 2022 et d'affecter les dépenses comme présentées, soit 698 € à l'opération N° 100 – Acquisitions matériels (article 2183 pour vidéoprojecteur et support pour école), 1 270 € à l'opération N° 201603 – Vidéoprotection (article 21538 pour 2^{ème} caméra vers salle polyvalente, coffret sécurité au Tennis et câbles), 2 442 € à l'opération N° 110 – Bâtiments communaux (article 231 pour remplacement fenêtre mairie 1^{er} étage) et 3 500 € à l'opération N° 201501 – Accessibilité bâtiments (article 231 pour bandes podotactiles et panneaux signalétiques).
- **APPROUVE**, après vote à mains levées, à l'unanimité, la modification du règlement intérieur du conseil municipal au niveau des articles V et VI.
- **ENTEND** le compte-rendu des commissions communales relatives à l'urbanisme des 19 décembre 2022, 02 et 16 janvier 2023 ; à la Sécurité / Transports scolaires / Affaire militaire du 22 décembre 2022 ; à l'Environnement / Agriculture du 05 janvier 2023 et aux Bâtiments communaux et Affaires scolaires pour présentation esquisse de l'école du 17 janvier 2023.
- **ENTEND** le compte rendu des réunions de la communauté de communes et des syndicats intercommunaux.

SÉANCE DU 24 FEVRIER 2023

Présents : T. Michal – F. Imbert – C. Beguet – N. Feltrin – B. Doucet-Bon - J.M. Gimaret - C. Feltrin – B. Sainclair – F. Serrurier - M. Chaube.

Excusés : V. Gelas – P. Brunel – L. Wynarczyk – B. Monel – S. Tricaud

Absent :

Secrétaire de séance : B. Sainclair

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 03 février 2023.
- **EST INFORMÉ** des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations concernant :
 - le choix de la société LDLC.PRO de Limonest pour la fourniture d'un vidéoprojecteur Optoma DW322 d'un montant de 374,96 € HT et d'un support ERARD square d'un montant de 191,63 € HT, soit un total avec les frais de port de 581,54 € HT (697,58 € HT).
- **APPROUVE**, après vote à mains levées, à l'unanimité, le compte administratif 2022 de la commune présentant les résultats suivants : excédent de fonctionnement de 507 691,45 €, déficit de la section d'investissement de 34 033,85 €, déficit des restes à réaliser

de 162 798,72 €, donnant un résultat cumulé excédentaire de 310 858,88 €.

- **APPROUVE**, après vote à mains levées, à l'unanimité, le compte administratif 2022 du budget annexe « Locaux commerciaux » présentant les résultats suivants : excédent de fonctionnement de 25 939,84€, déficit de la section d'investissement de 9 275 €, donnant un résultat cumulé excédentaire de 16 664,84 €.
- **APPROUVE**, après vote à mains levées, à l'unanimité, le compte de gestion de l'exercice 2022 de la commune, établi par le Trésorier.
- **APPROUVE**, après vote à mains levées, à l'unanimité, le compte de gestion de l'exercice 2022 du budget annexe Locaux commerciaux établi par le Trésorier.
- **DÉCIDE**, après vote à mains levées, à l'unanimité :
 - d'approuver le versement d'une indemnité transactionnelle d'un montant maximum de 16 534 € à la SARL BLANGARIN,
 - de dire que cette somme sera versée sur le compte CARPA de Maître Alban POUSSET-BOUGERE, Avocat au Barreau de Lyon, ouvert spécialement à cet effet,
 - d'autoriser Monsieur le Maire à signer le protocole d'accord transactionnel,
 - de préciser que cette somme sera prélevée sur les crédits de l'article 6588 « Autres charges diverses de gestion courante », du budget 2023.
- **ENTEND** le compte-rendu des commissions communales relatives à l'Urbanisme des 30 janvier et 13 février 2023 et aux Finances du 15 février 2023.
- **ENTEND** le compte rendu des réunions de la communauté de communes et des syndicats intercommunaux.

SÉANCE DU 23 MARS 2023

Présents : T. Michal – V. Gelas - F. Imbert – N. Feltrin – B. Doucet-Bon - J.M. Gimaret - C. Feltrin – B. Sainclair – F. Serrurier - B. Monel – S. Tricaud

Excusés : C. Beguet (pouvoir à V. Gelas) – P. Brunel – L. Wynarczyk (pouvoir à T. Michal) – M. Chaube (pouvoir à B. Sainclair)

Absent :

Secrétaire de séance : S. Tricaud

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 24 février 2023
- **EST INFORMÉ** des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations concernant :
 - la renonciation de l'exercice de son droit de préemption urbain, tel que défini par le code de l'urbanisme, sur la transaction portant sur un immeuble non-bâti sis 347 chemin des Tullés,
 - le choix de la SCOP SARL Menuiserie SANDRON de Chaleins (Ain) pour la fourniture et pose d'une fenêtre au 1^{er} étage de la mairie, avec un montant de 2 000 € HT (2 400 € TTC),
 - le choix de la SELARL COSMOS Géomètres – Experts de Trévoux (Ain) pour la mission de levée topographique, dans le cadre de l'extension de l'école, avec un montant d'honoraires de 1 935 € HT (2 322 € TTC),

- le choix de la SARL ALPHA SOL CONCEPT de Limas (Rhône) pour la réalisation d'études géotechnique G2 AVP, dans le cadre de l'extension de l'école, avec un montant d'honoraires de 2 400 € HT (2 880 € TTC),
- la location de l'appartement T4 sis 19 allée du Presbytère à Madame Mélanie FARGES et Monsieur Bastien BONJOUR, à compter du 20 février 2023, avec un loyer mensuel de 650 €,
- le choix pour le lot 10 – Poêle à granulés, dans le cadre des travaux de transformation d'une salle en logement, de la SARL HABITAT HORIZON de Limas (Rhône) avec un montant de travaux de 6 315 € HT (7 362 € TTC).
- **PREND CONNAISSANCE** du rapport d'activités 2022 de la Bibliothèque présentée par Mme Anne ZABIOLLE et Patricia GORDILLO, bénévoles.
- **APPROUVE**, après vote à mains levées, à l'unanimité, le règlement de la bibliothèque municipale avec la modification suivante à l'article 4 : « sauf cas de gratuité pouvant être mis en place ».
- **DÉCIDE**, après vote à mains levées, par 12 voix pour et 2 voix contre,
 - de conserver les tarifs appliqués à la bibliothèque municipale,
 - d'appliquer la gratuité aux cinq publics ciblés, mentionné par le Département de l'Ain,
 - de maintenir la gratuité pour un an aux nouveaux habitants de la commune, à compter de la date de leur inscription à la bibliothèque.
- **APPROUVE**, après vote à mains levées, à l'unanimité, la convention de partenariat pour le fonctionnement de la bibliothèque municipale avec le Département de l'Ain et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.
- **DÉCIDE**, après vote à mains levées, à l'unanimité,
 - d'acquérir la Licence IV du commerce Epicerie/Bar/Restaurant,
 - de confier à la SCP LATOUR-MOIROUX-BOY-DEBLY l'établissement de l'acte de transaction sur la base du protocole d'accord transactionnel passé avec la SARL BLANGARIN,
 - d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir,
 - de prendre en charge les frais notariats à l'article 622 « Rémunérations d'intermédiaires et honoraires » du budget 2023.
- **ENTEND** le compte-rendu des commissions communales relatives à l'Urbanisme des 27 février et 13 mars 2023 et du Personnel communal du 09 mars 2023.
- **ENTEND** le compte rendu des réunions de la communauté de communes et des syndicats intercommunaux.

SÉANCE DU 14 AVRIL 2023

Présents : T. Michal - V. Gelas – F. Imbert - N. Feltrin – J.M. Gimaret - C. Feltrin – B. Sainclair – F. Serrurier – S. Tricaud – M. Chaube.

Excusé : C. Beguet - B. Doucet-Bon (pouvoir à B. Sainclair) – P. Brunel – L. Wynarczyk (pouvoir à V. Gelas) – B. Monel

Absent :

Secrétaire de séance : V. Gelas

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 23 mars 2023.
- **EST INFORMÉ** des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations concernant :
 - la renonciation de l'exercice de son droit de préemption urbain, tel que défini par le code de l'urbanisme sur deux transactions portant sur des immeubles non bâtis sis impasse des Ferrières,
 - le choix de la SARL Didier MARCET de Civrieux (Ain) pour l'élagage et le fauchage le long de la voirie communale, pour la période triennale 2023 / 2024 / 2025, avec un montant de 10 186 € HT (12 223,20 € TTC) au titre de la première année.
- **DÉCIDE**, après vote à mains levées, à l'unanimité, d'affecter la somme de 196 832,57 € en recettes d'investissement (article 1068) permettant de couvrir le déficit cumulé d'investissement et de reporter la somme de 310 858,88 € en excédent de fonctionnement (article 002), du budget de la commune.
- **VOTE**, après vote à mains levées, à l'unanimité, le maintien des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023, 28,26 € pour la taxe foncière propriété bâti ; 55,26 € pour la taxe foncière propriété non bâti et 13,14% pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale, donnant un produit attendu des taxes à taux voté de 399 118 €, auquel se rajoute la majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires d'un montant de 1 754 €, conduisant à un montant prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale de 434 721 € (avec les allocations compensatrices, le versement du coefficient correcteur et en enlevant la contribution au fond national de garanties individuelles des ressources).
- **ADOpte**, après vote à mains levées, à l'unanimité, le budget 2023 de la commune (1 286 996 € en dépenses et recettes de fonctionnement ; 812 617 € en dépenses et recettes d'investissement) avec le vote des crédits au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et de la section d'investissement avec opérations et autorise Monsieur le Maire à procéder aux mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite maximum de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections (50 435 € en fonctionnement et 58 359 € en investissement) pour l'année 2023.
- **DÉCIDE**, après vote à mains levées, à l'unanimité, d'affecter la somme de 9 275 € en recettes d'investissement (article 1068), et de reporter la somme de 16 664,84 € en recettes de fonctionnement (article 002) du budget annexe « Locaux commerciaux ».
- **ADOpte**, après vote à mains levées, à l'unanimité, le budget annexe « Locaux commerciaux » de l'année 2023 (32 549 € en dépenses et recettes de fonctionnement, 39 941 € en dépenses et recettes d'investissement) avec le vote des crédits au niveau des chapitres tant en fonctionnement qu'en investissement avec opérations et autorise Monsieur le Maire à procéder aux mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite maximum de 7,5%

des dépenses réelles de chacune des sections (233 € en fonctionnement et 2 299 € en investissement) pour l'année 2023.

- **VOTE**, à mains levées, à l'unanimité, au titre de l'année 2023, les subventions aux associations.
- **ENTEND** le compte-rendu du Conseil d'Ecole du 21 mars 2023.
- **ENTEND** le compte-rendu des commissions communales relatives à la Communication / Culture / Animations / Jeunes / Sport du 22 mars 2023 et à l'Urbanisme du 27 mars 2023.
- **ENTEND** le compte rendu des réunions de la communauté de communes et des syndicats intercommunaux.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL À 20h30

Vendredi 26 mai, vendredi 23 juin

Les réunions du Conseil Municipal sont publiques

DERNIÈRE MINUTE

LES BREBIS DE JULIEN

Merci à vous tous qui êtes venus nous rendre visite ce week-end du 1er mai aux portes ouvertes « l'Ain de ferme en ferme ».

Nous avons été heureux de pouvoir partager notre passion, notre lieu de travail, nos animaux avec vous.

Vous pouvez nous retrouver tous les jeudis après-midi sur le marché de Messimy-sur-Saône sous la halle.



DERNIÈRE MINUTE

À VOS AGENDAS :

- **Marché** : tous les jeudis à partir de 15h, sous la Halle :
 - **Nouveau** Souchet **Énergie Diffusion** tous les 15 jours
 - **Nouveau** Tapissier, vente matelas tous les 15 jours
 - Restauration **Les crêpes de Blaceret**
 - Spécialités tunisiennes **Délice & Jasmin**
 - Un traiteur et rôtiisseur asiatique **LK** tous les 15 jours
 - Produits de fumaison **B.62**
 - Un fromager **L'espoir des biquettes**
 - Un charcutier **Le porc Brionnais**
 - Un rémouleur **Aiguise tout** tous les 3èmes jeudis du mois
 - Produits laitiers **Ferme Désiris**
 - Un fromager vente à la coupe **Quentin Richard**
 - Un caviste **Vins par là**
 - Produits italiens **La botte secrète**
 - Un fromager **Les brebis de Julien**
 - Un primeur **Le marché de Karine et Michel Delorme**
- **Soirée jeux de société**, Demain Messimy, vendredi 2 juin, salle polyvalente
- **Concert**, Chanteurs Val de Mâtre, samedi 3 juin, Église
- **Vente poulet frites**, classes 4 & 9, samedi 17 juin, halle
- **Bibliothèque prend l'air**, samedi 24 juin, place de la mairie

- **Fête de la pêche**, les amis de la Mâtre, samedi 24 juin, Aveinerie
- **Kermesse**, Sou des Écoles, vendredi 30 juin, École
- **Fête des associations**, dimanche 2 juillet, halle
- **Marché du 14 juillet**, jeudi 13 juillet, halle
- **Epreuve de recherche utilitaire**, samedi 3 et dimanche 4 septembre, Club Canin des Dombes
- **Tournoi de tennis**, samedi 3 et dimanche 4 septembre, Tennis
- **Pétanque / jambon**, classes 3 & 8, samedi 9 septembre, halle
- **Tournoi de tennis**, samedi 9 et dimanche 10 septembre, Tennis
- **Tournoi de tennis**, samedi 16 et dimanche 17 septembre, Tennis
- **Concours de Ring**, samedi 23 et dimanche 24 septembre, Club Canin des Dombes
- **Brocante**, classes 2 & 7, dimanche 24 septembre, village
- **Saucisson au gène**, classes 0 & 5, samedi 30 septembre, halle

Vite, je vais à la boîte aux lettres !

Vous avez une suggestion,
une question,
une idée...

CONFIEZ LES NOUS.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NOM/PRÉNOM :

MAIL et/ou TÉL :

Seules les demandes identifiées seront prises en compte.





MESSIMY
SUR SAÔNE



Fête des Associations



Dimanche
2 juillet



Halle

17h - 18h



buvette - restauration
www.messimysursaone.fr

 [mairiedemessimysursaone](https://www.facebook.com/mairiedemessimysursaone)